



Feuille de Match



Coupe Départementale VÉTÉRANS par Équipe des Clubs - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

Ligue Bretagne PJP, 2 rue Jean-Claude Jegat, 56230 Questembert

CD22PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 3 pts / Triplettes = 5 pts

FFPJP - Ligue de Bretagne - Comité 22 PJP

Tour n° 1

Date: 14/04/17

Lieu: BINIC

A Equipe n°: 1 **A**

Club: BINIC

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
LE CAM NOËL	2257011

B Equipe n°: 1 **B**

Club: TREGUEUX

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
JOLLY Gérard	02233058

A Composition Equipe **A**

NOM + Prénom	n° licence	n°
BONNEAU Michel	9505831	1
BOITEUX Bernard	2203005	2
HUTTEAU Jack	2202204	3
HAMON Michel	5605030	4
LE CAM NOËL	2257011	5
HUBERT Jean Pierre	2202045	6
TOULLIC Serge	2258023	7
GESTIN Joël	2258032	8

B Composition Equipe **B**

NOM + Prénom	n° licence	n°
GUENEVEND Gérard	02245005	1
LE GOFF Noël	02248115	2
CHAU René	02209026	3
LE CHAMPION Jean	02239012	4
MARTELL Jean Pierre	02239353	5
HERVE Yves	02239070	6
JOLLY Gérard	02239058	7
TAVIGNOT Patrick	6900995	8

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.
* Si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité Régional de Bretagne

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48 h au Comité de Pléiade pour qu'elle soit traitée

Comité de Pilotage 22 du CDV :

Responsable : Daniel CADIC - 02 96 28 21 26 - cadic_daniel@orange.fr

Membres : André MÉVEL - Paulette THOMAS - André THONET - Rémy PECHEUX

Coupe Départementale Vétérans 22 PJP par Équipe des Clubs - 1 Verso
ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTAT

A Club de : BIVIC **A**

B Club de : TREGUEUX **B**

Terrain
 2
 10
 10
 10

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	BONNEAU Michel	5	2-0
2	LE CAM Noël	13	2-0
3	TOULLIC Serge	9	2-0
4	HAMON Michel	13	2-0
5	HUBERT J. Pierre	10	2-0
6	BOITEUX Bernard	9	2-0
S/TOTAL PTS >		4	

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	LEGOFF Just	13	0-2
2	CHAU René	8	0-2
3	LE CHAMPION Yannick	13	0-2
4	MARTELL Jean Pierre	9	0-2
5	TAVIGNOT Patrick	13	0-2
6	GUENVEUR Gérard	13	0-2
S/TOTAL PTS >		8	

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	BONNEAU Michel	13	3-0
2	TOULLIC Serge	13	3-0
1	HUTTEAU Jack	13	3-0
2	GESTIN Joël	10	3-0
1	BOITEUX Bernard	10	3-0
2	HAMON Michel	10	3-0
S/TOTAL PTS >		6	

Joueur remplacé n°1 : GESTIN Joël
 Joueur remplaçant n°1 : LE CAM Noël
 Joueur remplacé n°2 :
 Joueur remplaçant n°2 :

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	HERVE Yves	2	0-3
2	CHAU René	2	0-3
1	LE CHAMPION Yannick	12	0-3
2	TAVIGNOT Patrick	12	0-3
1	GUENVEUR Gérard	13	0-3
2	LE GOFF Just	13	0-3
S/TOTAL PTS >		3	

Joueur remplacé n°1 :
 Joueur remplaçant n°1 :
 Joueur remplacé n°2 :
 Joueur remplaçant n°2 :

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	LE CAM Noël	13	5-0
2	HUTTEAU Jack	13	5-0
3	HUBERT J. Pierre	13	5-0
1	BONNEAU Michel	13	5-0
2	TOULLIC Serge	13	5-0
3	HAMON Michel	13	5-0
S/TOTAL PTS >		10	

Joueur remplacé n°1 : HUTTEAU Jack
 Joueur remplaçant n°1 : BOITEUX Bernard
 Joueur remplacé n°2 :
 Joueur remplaçant n°2 :

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	MARTELL Jean Pierre	12	0-5
2	TAVIGNOT Patrick	12	0-5
3	JULLY Céline	12	0-5
1	GUENVEUR Gérard	12	0-5
2	LE GOFF René	12	0-5
3	LE CHAMPION Yannick	12	0-5
S/TOTAL PTS >		0	

Joueur remplacé n°1 :
 Joueur remplaçant n°1 :
 Joueur remplacé n°2 :
 Joueur remplaçant n°2 :

A Total Général Equipe **A** PTS > 20

B Total Général Equipe **B** PTS > 11

Gagnante : Equipe n° 1 du Club de BIVIC
 Perdante : Equipe n° 1 du Club de TREGUEUX

Signature Capitaine Equipe **A** [Signature] Signature de l'Arbitre [Signature] Signature Capitaine Equipe **B** [Signature]

Réserves :

Le club ayant gagné la rencontre doit transmettre : les résultats (tél ou mail) dès le soir de la rencontre au référent CDV et les feuilles de match (mail ou poste) dès le jour suivant les rencontres au référent CDV.
 Référent CDV : Daniel CADIC - 19, rue Marcel Pagnol - 22600 LOUDEAC - 02 96 28 21 26 - cadic_daniel@orange.fr